

Chronique Roubaisienne

BUREAU: 39, Rue Pauvree, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE - Numéro 588 - TELEPHONE

Manifestation du souvenir

Voici le texte de l'affiche placardée sur les murs de notre ville par la section roubaissienne du Parti Socialiste, à l'occasion de la Fête du Travail.

Aux Ouvriers et Ouvrières Roubaisienne
Camarades,
Fidèle aux décisions de ses congrès nationaux et internationaux, le Parti Socialiste vous invite, pour la dix-huitième fois, à célébrer, nombreux et avec éclat, la fête annuelle du Travail.

Au moment où les partis de réaction et la classe capitaliste tentent, vainement, des efforts désespérés pour entraver le mouvement ouvrier, toujours grandissant; au moment où partout, les travailleurs s'organisent sur tous les terrains, (syndical, coopératif et politique), pour conquérir leur émancipation définitive, vous avez le devoir de donner l'exemple d'une union de tous les prolétaires hautement affirmée dans une imposante manifestation.

Il faut que la Fête du Travail prenne, cette année, une forme exceptionnelle et qu'elle ait tout le caractère grandiose dont ses créateurs la voulaient revêtue.

Il faut que ceux qui ont voulu diviser le prolétariat, par la haine et le mépris, dans ses rangs, détournent les travailleurs du but libérateur qu'ils poursuivaient, fassent cette triste constatation que toutes leurs manœuvres louches ont eu pour résultat de resserrer les liens d'affection, de solidarité créés par la souffrance, les mêmes communes qui unissent les travailleurs entre eux.

Travailleuses; Travailleurs!
Le dimanche 5 mai, à onze heures du matin, un cortège partira de la « Paix », boulevard de Belfort, et se rendra à onze heures, pour accomplir le pèlerinage du Souvenir aux dépens de ceux qui furent nos camarades d'atelier et de misère. Tous, ouvriers et ouvrières, vous vous associez à cette manifestation respectueuse au cours de laquelle les syndicats ouvrier déferont des couronnes sur la tombe de nos frères et sœurs d'atelier, morts à la peine, au champ du Travail.

Camardes,
Tous debout, dimanche! Que la manifestation du Souvenir et la Fête du Travail soient pour nous des occasions de montrer à nos adversaires que tous les prolétaires de Roubaix, consolidés de leurs droites, savent s'unir, se solidariser, pour accomplir leurs devoirs.

Vive le Parti Socialiste! Vive la Solidarité Internationale!

La Section Roubaissienne du Parti Socialiste, la Chambre syndicale ouvrière textile de Roubaix et environs, la chambre syndicale ouvrière des mécaniciens et métallurgistes, la chambre syndicale ouvrière des peintres, la chambre syndicale ouvrière des charpentiers-menuisiers, la chambre syndicale des ouvriers en bâtiment, la chambre syndicale ouvrière des mouleurs, la chambre syndicale ouvrière des maçons, plafonniers et terrassiers, la chambre syndicale des ouvriers chaudronniers en fer, la chambre syndicale ouvrière des tailleurs de pierres blanches, la chambre syndicale des maçons, le Centre de la coopérative ouvrière « La Paix ».

Notre déclaration

Il a été décidé par le Conseil général que la question de suppression du sectionnement électoral à Roubaix sera étudiée au cours de la session d'août et, afin que les conseillers puissent juger en toute connaissance de cause, le préfet du Nord fait appel aux électeurs pour déposer leurs observations entre les mains d'un commissaire enquêteur.

Comme conséquence de la délibération prise par le Conseil général dans sa séance du 11 avril 1937, en ce qui concerne le sectionnement électoral, les citoyens M. le préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant:
« La délibération du Conseil général susvisée sera déposée pendant huit jours, du 5 au 12 mai 1937 inclusivement, à la mairie de Roubaix, où tous les intéressés pourront en prendre connaissance et fournir leurs observations écrites ».

A l'expiration du délai de huitaine, M. Hennequin Henri, pharmacien à Roubaix, délégué à cet effet, recevra à la mairie, pendant un jour, toutes les observations et réclamations pour ou contre le sectionnement.
Un registre sera tenu dans deux pages l'une pour recevoir les déclarations favorables, l'autre les observations contraires, sera ouvert, dès le 5 mai, par les soins de M. le maire. Ce registre sera clos par M. le commissaire enquêteur.

Toutes les pièces de l'affaire seront ensuite mises sous les yeux du Conseil municipal qui sera convoqué spécialement pour formuler ses observations et son avis.
Le dossier ainsi complété, accompagné d'un plan ou double expédition du sectionnement actuel, sera adressé à la préfecture pour le 30 juin, 1937 au plus tard.

Ajoutons que le commissaire enquêteur recevra le lundi 13 mai prochain, de neuf heures à midi, et de trois à six heures du soir, à l'Hôtel de Ville, les observations et réclamations relatives à cette demande de suppression du sectionnement.
Nous ne saurions trop recommander à nos amis d'aller faire des déclarations favorables à la suppression d'un sectionnement stupide et antidémocratique au possible. Quant à nous, sans attendre même la date fixée, pour être certain d'avoir terminé notre déclaration avant la clôture du registre, nous allons expliquer à M. le commissaire enquêteur quelles sont, à notre avis, les raisons qui militent en faveur de la suppression.

La première de toutes, la plus importante à notre point de vue, est que ce système de découpage d'une ville en sections permet d'arriver à des résultats complètement renversés et particulièrement illogiques.

La représentation d'une ville doit refléter l'opinion de la majorité des habitants. On ne saurait comprendre, en effet, qu'une minorité ait l'administration et que la majorité ne possédât qu'un nombre infime de sièges à l'Assemblée communale.

Or, c'est ce qui nous est arrivé en 1934, c'est ce qui pourrait nous arriver encore si on conserve un sectionnement stupide.

Dans l'ensemble des sections, le Parti socialiste récolte un nombre de voix dépassant de douze cents, environ, le nombre des suffrages socialistes.

Il y a donc une majorité au conseil municipal et l'administration devait leur appartenir, leur revenait de plein droit.

Et voilà comment, grâce au sectionnement que nous subissons, la minorité réactionnaire tient l'Hôtel de Ville et gouverne contre la majorité de la population contre les intérêts de cette majorité.

Avec le scrutin de liste, cette situation illogique se saurait se produire, la majorité dans la ville serait la majorité au conseil municipal.

C'est une première raison qui prouve combien il est urgent de supprimer le sectionnement. Il y en a d'autres encore, nous les étudierons et nous les soumettrons, comme ceci, à M. le commissaire enquêteur. R. L.

Les grèves

LA GREVE DES TRAMWAYS. — Voir aux Informations Régionales.

FIN DU LOCK-OUT
A la teinturerie Motte-Delecluse, boulevard de Belfort, tous les ouvriers ont repris le travail, hier matin, aux anciennes conditions.

Voici comment les choses se sont passées. Les chômeurs étant rentrés et les ouvriers grévistes ayant appris que l'on s'appropriait à faire leur travail, se sont décidés à rentrer. Quinze d'entre eux qui n'avaient pas encore repris le travail avec les autres hier à midi, le reprendront ce matin.

CHEZ MOTTE ET BLANCHOT
Les dix bûcheurs de l'établissement Motte et Blanchot ont repris le travail.

CHEZ VICTOR BULTEAU
Les 15 brodeurs de la maison Victor Bulteau ont repris le travail hier matin.

CHEZ LES CHARPENTIER-MENUISIERS
Aujourd'hui samedi à 7 heures précises du soir, réunion au siège du syndicat, Café des Arts, 172, rue des Arts.
Question de la plus haute importance.
Tous les ouvriers grévistes sont priés d'assister à cette réunion.

AU PARQUET

FOLIE OU VERITE. — M. Duthilleul, médecin-légiste s'est transporté hier à l'Hôtel-Dieu de Roubaix, à l'effet d'examiner une jeune fille de 16 ans, Marie Leman, devenue folle.

Cette dernière accuse un sieur D..., 44 ans, demeurant à Roubaix, de lui avoir fait subir les derniers outrages.
Le docteur établira un rapport de ses constatations déclarant si la jeune fille a bien été l'objet de violences, ou si c'est la folie qui lui fait accuser le sieur D...

M. Delalé, juge d'instruction, a ouvert une enquête.
LE MYSTERIEUX SUICIDE DE CROIX.
M. Duthilleul, médecin-légiste, vient d'envoyer à M. Delalé, juge d'instruction, le résultat de l'autopsie du cadavre de M. William Kaites, que l'on a trouvé pendu dans des circonstances étranges.

Le rapport du médecin-légiste conclut au suicide.
EMPLOYE INFIDELE A CROIX. — Le jeune Maurice Denérier, 13 ans, demeurant rue de la Perche, était employé en qualité de livreur chez M. Wagner, droguiste.
N'écoutant que son esprit folâtre, Maurice conserva le montant de plusieurs factures qu'il avait touchées et vendit sa petite voiture aux livraisons sans oublier le tout de son patron.

Le préjudice causé à ce dernier est de 150 francs. M. Vénin, juge d'instruction, fait actuellement rechercher l'indicateur Maurice, devenu introuvable.

Mort au travail

Vendredi, vers une heure du matin, M. Victor Librecht, 56 ans, peigneur, demeurant à Espierres (Belgique) était à son travail, chez M. Amédée Proust, rue d'Alger quand tout à coup, il fut pris d'une hémorragie pulmonaire.

M. Librecht fut transporté dans une salle de l'usine pendant qu'on mandait M. le docteur Deluchy.

Quand le praticien arriva, le peigneur avait succombé. Le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

SURPRISE DESAGRABLE

Les bons s'en vont les mauvais restent, disait un mendiant qui hospitalisé pendant une nuit, venait remercier son hôte avant le départ.
Je sais bien, lui répondait l'autre, encore au lit, que vous êtes bien meilleur que nous tous.

Le malheureux n'avait pas compris, mais il ne tarda pas à comprendre. Lorsqu'il voulut prendre ses souliers à la porte de sa chambre, il trouva une vieille paire de godillots usés jusqu'à l'extrême cuir.

En entrant dans son habitation, hier, à midi, Henri Baert, était averti par le propriétaire de la maison qu'il habitait, boulevard de Belfort, que son plus proche voisin de chambre était parti furtivement et sans régler son compte.

Il monta aussitôt à sa chambre et ne tarda pas à s'apercevoir que les bons effets s'en étaient allés tandis que dans la chambre du voisin les plus mauvais étaient soigneusement étalés sur le lit.

Henri Baert, c'est le nom du disparu — était parti avec un complet en noir drap à carreaux blanc et bleu pointillé, d'une valeur de 42 francs.

Henri Baert, qui travaillait au Central Electric, rue Centrale, n'en est pas à son coup d'essai. Déjà, une fois, il était parti de chez M. Desrumaux, où il logeait, en oubliant de régler sa note.

Il était parti, à cette époque dans les centres miniers.

On estime donc qu'il a dû y retourner et il est activement recherché.

EFFONDREMENT DE LA CHAUSSÉE

Hier matin, un camion lourdement chargé de pièces mécaniques partant vers Lille, était rue de Lille et tournait le coin de la rue Colbert, quand soudain la chaussée s'est effondrée, et une des roues arrière du véhicule est entrée dans la tranchée.

Du fait de l'accident le camion est resté en panne pendant toute la journée.

REPOS HEBDOMADAIRE

Jours de fête locale
Par application de l'arrêté municipal du 25 avril dernier, dont M. le Préfet du Nord a accusé réception, le 1er de ce mois, sont déclarés jours de fête locale les dimanches 5 et 12 mai courant.

UNE VOITURE DANS UNE VITRINE
Vendredi, vers 3 heures et demie du soir, le domestique de M. Lauwers, conducteur de viande, rue Galilée, 18, venait de livrer de la marchandise chez M. Maestre, boucher, Grande-Rue, 66. Au moment où il remonta en voiture, le cheval recula de quelques pas et l'arrière du véhicule vint donner dans la vitrine de M. Henri Thieffry, marchand de

fournures, maison attenante à celle de M. Masure.
La glace qui est très épaisse et ne mesure pas moins de trois mètres de côté fut réduite en miettes, plusieurs chapeaux et cierges qui se trouvaient à l'intérieur furent endommagés, le sous-bassement en charpente fut également brisé.
Les dégâts sont assez importants.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Vendredi, vers trois heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré à la minoterie Jonville frères, rue Condorcet.
Le feu a pris naissance dans la salle du volant de la machine, et fut communiqué à des chiffons gras, pendant que le veilleur de nuit nettoyait le dernier volant avec du pétrole.

L'arrivée immédiate des pompiers avec leur matériel mit fin au sinistre, qui a duré une heure environ.
Les dégâts sont insignifiants.

CONFERENCE FLAMANDE

Aujourd'hui samedi 4 mai, à huit heures du soir, aura lieu à la Coopérative « la Paix » une grande conférence organisée par le Club Flamand.

Le citoyen Simens, de Menin, y prendra la parole.

CARTE PERDUE

Une carte du Parti Socialiste a été perdue, rue de la Conférence. On est prié de la remettre à la Coopérative « La Paix », ou dans nos bureaux, 39, rue Pauvree.

FESTIVAL DES 19 ET 20 MAI

Les hôteliers ou albergistes qui dissimulent ou cachent des sociétés étrangères, en totalité ou en partie, peuvent remettre leurs adresses, prix et conditions, au Comité d'organisation, 67, rue de la Paix.

Le Comité tiendra ces renseignements à la disposition des amateurs.
M. le général Lebon commandant le 1er corps d'armée, autorise les corps de corps et de service, à accéder, dans la plus large mesure possible des permissions aux soldats roubaissiens.

CYCLISTES !!

Ne partez pas sans vous munir d'un flacon de poche de Ricqles, Remède souverain contre les maux causés par la fatigue et la chaleur, le Ricqles est aussi la boisson hygiénique et désaltérante par excellence. 3884

MOVUEMENT SOCIAL

SERRURIERS-TOLIERS ET SERRURIERS EN BATIMENTS. — Les serruriers-toliers et serruriers en bâtiments ont décidé à la réunion qui a eu lieu les 5 et 7 heures du soir, au Café du Plat d'Or, Grande-Place.
Les citoyens Hillard et Fiers y prendront la parole.

AUX OUVRIERS MARCHAIS FERRANTS DE ROUBAIX, TOURCOING ET ENVIRONS. — Nous rappelons à tous les ouvriers marchais ferrants de Roubaix, Tourcoing et environs qu'une réunion aura lieu le dimanche 5 mai, à 9 heures de l'après-midi, au Café du Plat d'Or, Grande-Place, à Roubaix. Leur devoir à tous est d'assister à cette réunion ou seront discutées des questions très importantes.

SYNDICAT DES BEAUTEIERS. — Le Syndicat des beautiers invite les ouvriers syndiqués qui auraient besoin de travail à se présenter avec leur livret, samedi 4 mai, à 9 heures du soir, au Café du Plat d'Or, Grande-Place, à Roubaix. Leur devoir à tous est d'assister à cette réunion ou seront discutées des questions très importantes.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS DEBOUTEURS. — Réunion générale extraordinaire du mois aura lieu, dimanche 5 mai, à 9 heures du matin, au « Plat d'Or », Grande-Place.
Ordre du jour: Réceptions de nouveaux adhérents. — Lecture des procès-verbaux et correspondances. — Nomination d'une commission de contrôle. — Rapport moral et financier. — Election des membres du Comité d'administration. — Questions diverses.

Quema gratuits l. J. : Galeries Lilloises

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CLUB MODERNE (section chorale bixte). — Ce soir, à 8 heures 34, répétition générale pour toutes les parties. A 9 heures 14, répétition générale. — Communications importantes aux sociétaires.

L'AVENIR DU PROLETARIAT (société civile de retraites). — Réunion mensuelle dimanche 5 mai, au siège provisoire au Comité, 23, rue du Boulevard. — Questions diverses, de 4 heures trente à midi.

CECILIA ROUBAISSENE. — Aujourd'hui samedi, à 3 heures et demie, à l'Hippodrome, répétition générale. A l'issue de la répétition, réunion générale, tirage des primes.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 3 mai 1937
Naisances. — Cyrille Paemstere, rue Bayle, 41. — Henri Lemaire, rue Quat, 4. — Désiré Speckaert, rue Blanchemais, 1. — Lucien Cray, rue de Toulouse, 33. — Céline Aelvoet, rue Grétry, 28. — Jean Carré, rue Charles-Quint, 3. — Bertha Roschoorn, rue de la Paix, 49. — Clotilde Huelvel, rue Jean Goujon, 8. — Irène Peau, Grande-Rue, cour Holbein, 9. — Décs. — Victor Librecht, 57 ans, bobineur, rue Saint-Elisabeth, cour Verlindere, 1.

GAZETTE TOURCOINGNOISE

BUREAU: 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

Les grèves

CHEZ LES TERRASSIERS
Le comité de la grève nous adresse la communication suivante:
« Les ouvriers terrassiers se sont réunis au siège de leur syndicat, rue du Tilleul, 147. A l'unanimité, ils ont voté la grève à outrance pour les maisons Lamarque, Bohin et Debruyne ».

Les patrons de ces maisons n'ont pas tenu leur promesse de porter le salaire à 0 fr. 45 par heure. Les patrons terrassiers avaient, d'ailleurs, promis d'augmenter les salaires de trois centimes par heure à partir du 1er mai. Les patrons prétendent maintenant qu'ils relèveront les salaires lorsque leurs collègues auront donné l'exemple.

Voici les noms des patrons qui ont respecté leur parole: MM. Colin, Delano, Plaque, Leclercq et Bourgois. Il ne reste à Tourcoing que trois patrons récalcitrants: Le Comité de la grève.
CHEZ LES METALLURGISTES
Aux Forges et Ateliers du Nord, rue Wincocques, 14 ouvriers se sont mis en grève vendredi matin; le syndicat de la métallurgie de Paris a établi un minimum de salaires, or, ce minimum n'est pas atteint à Tourcoing. Les grévistes réclament donc un relèvement des salaires.

CHEZ LES PEIGNEURS
Chez Malard, rue de Guisnes, un grand nombre de grévistes ont repris le travail vendredi matin; la grève peut être considérée comme touchant à sa fin dans cet établissement.
Au peignage de la Tossée, le nombre des rentrés pendant la journée de vendredi a été de 120.

Dans le but de clore définitivement le conflit qui s'est élevé entre les ouvriers et les patrons, M. Faudot, commissaire spécial at-

LA TISANE AMERICAINE DES SHAKERS

SI VOUS SOUFFREZ DE MAUX D'ESTOMAC,
de Foie, de la Vessie, ou des Intestins, prenez ce
Merveilleux Remède. Il Guérit vite et complètement,
la Dyspepsie, la Constipation, l'Excès de Bile.
En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Oscar Fanyau,
pharmacie à Lille, sa brochure gratuite.

taché à la préfecture du Nord, s'est rendu à Tourcoing vendredi après-midi.
Il s'est entretenu avec M. Vilain, commissaire central.

On nous communique la note suivante:
« Les ouvriers peigneurs de Tourcoing ont voté, à l'unanimité, la continuation de la grève et déclarent se tenir à la disposition des patrons pour discuter la liste des revendications envoyées mardi dernier. Nous invitons les patrons à convoquer les délégués à un local qu'ils désigneront ».

L'Assemblée générale des grévistes de Tourcoing.
— Aujourd'hui vendredi à neuf heures du matin, réunion générale de tous les grévistes à l'Union Fraternelle, rue du Bus, 38.

ORDRE DU JOUR très important.
DANS LES FILATURES
13 bûcheurs de la filature de coton Motte frères, rue des Piats, ont quitté le travail. Ils réclament une augmentation de salaire.

CHEZ LES TIREURS DE CORDES
Dans quelques établissements, le travail a été repris.
Deux ouvriers sont rentrés à l'établissement Léon Monnier, rue Nationale, qui en occupe 17.
Chez J. Lorthois, rue du Petit-Village, 15 ouvriers sur 52 ont également repris le travail.

CHEZ LES CHARPENTIER-MENUISIERS
Aujourd'hui, à neuf heures du matin, réunion extraordinaire au siège du syndicat, rue de la Paix, 10.
Communications importantes.

Tous les ouvriers charpentiers-menuisiers sont invités à assister à cette réunion où leur présence est indispensable.

LA TRAITE DES BLANCHES. — Voir aux Informations Régionales.

ENCORE L'HOMME AUX BAS DE SOIE
Il affectionnait aussi les caleçons
Henri Gaspier, ou tout au moins celui qui déclare s'appeler tel, et dont nous contâmes les aventures, continue, absent; à retenir l'attention de M. Delatre, commissaire de police du 2e arrondissement.

Le magistrat a appris que, jeudi dernier, à l'empire de commerce s'est rendu chez M. Grignon sœurs, 7, rue de Tournai, accompagné de sa compagne occasionnelle, Mlle Blanche Beguin. Il avait commandé pour 63 francs de caleçons de soie dont il avait fourni un modèle. Quand on voulut lui livrer la marchandise, on ne le trouva naturellement pas.

On ne s'est aperçu d'aucun larcin, mais il est peu probable que le gentleman ait quitté la maison qu'il visitait sans opérer quelque discrète subtilisation.
Le lendemain, on a encore opéré chez M. Faques-Leducq, bonnetier, 112, rue du Caré à Roubaix. On continue à contrôler ses entrées dans la région.

UN INCONNU SE TROUVE MAL
Vendredi soir, un homme âgé d'une cinquantaine d'années, très proprement vêtu, traversa la rue de Gand, en face du Palais de Justice, il s'effaça brusquement, pris de syncope.

Il reçut les soins du docteur Delegrange, fut provisoirement hospitalisé par M. Masure 118, fabricant, rue de Gand, puis conduit en voiture à l'hôpital où il fut admis d'urgence. Il ne portait sur lui aucun papier d'identité.

ÉTAT CIVIL
de TOURCOING du 3 mai 1937
Naisances. — Manner Léon, rue du Dahomey, 15. — Fernu Raymond, rue de Honoi, 41. — Datriez Pierre, rue de Metz, 43. — Mamez Marie, rue d'Anvers, 141. — Motte Stéphane, boulevard de la Paix, 38.
Décès. — Brunet Louis, 49 ans, rue Nationale, 4. — Brunin Louis, 62 ans, rue Desarmant, 2. — Verbrugge Hélène, 9 mois, rue de Gand, 94.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX
LA FETE DU 1er MAI. — La fête du 1er Mai s'est passée dans le plus grand calme.
Les différentes attractions inscrites au programme ont été exécutées exactement et tout le monde était satisfait.

GREVE. — Les ouvriers de la teinturerie Riquet se sont mis en grève ce matin. Une augmentation de salaire avait été promise pour compter le 1er mai, mais le personnel de cette teinturerie a exigé l'application immédiate de cette mesure et a quitté l'usine.

PARTI SOCIALISTE (Section Française de Tourcoing). — En son assemblée générale du jeudi 25 avril, la section de Croix, en présence des citoyens E. Louis et H. Lefevre, délégués du Comité Fédéral, et sous la présidence de M. le maire, a nommé comme secrétaire et trésorier: « responsables vis-à-vis de elle », les citoyens Stien et Clément Clarisse.

Elle a décidé en outre, pour remplacer les membres du Comité Exécutif de la section, dissous en son assemblée générale du jeudi 25 mars, les différents groupes composant le section auront à désigner les camarades devant faire partie du nouveau Comité Exécutif en prenant pour base 1 délégué par 8 membres votants ou par fractions de 8 membres avec un rapport de 1 pour 8 délégués pour 11 jusqu'à 19, 3 pour 19 jusqu'à 25, etc.

Entre autres décisions, prises toutes à l'unanimité, il a été convenu:
1. Que le nouveau Comité Exécutif aura à s'occuper de mesurer à prendre pour obtenir la rentrée des fonds, du matériel et des archives de la section, ainsi que le détail des recettes et dépenses de l'année 1936.
2. Qu'à l'avenir la rubrique « questions diverses » ne figurera plus à l'ordre du jour des assemblées générales et que les adhérents désirent rapporter certaines questions par l'assemblée générale devront en aviser le secrétaire au moins huit jours à l'avance. Ce dernier les soumettra à l'examen du Comité Exécutif qui établira un rapport pour être discuté en assemblée générale et recherchera tous les renseignements nécessaires.

Il est donné connaissance que l'ex-secrétaire, le citoyen Henri Carré dit Daragnan a fait venir au Comité Fédéral, à la date du 25 avril, sa démission de membre du Parti.

3. Il est enfin décidé que la prochaine assemblée générale aura lieu le jeudi 30 mai et qu'à ce rapport sera dit en assemblée générale et rapporté au Comité Exécutif présentera le projet de règlement intérieur de la section.
Le présent compte rendu sera communiqué par la voie des journaux et des affiches à tous les camarades qui n'ont pas encore, pour diverses raisons, pris leur carte de 1937 et acquitté leurs cotisations.

En ce qui concerne les demandes de renseignements, soit pour le Syndicat, soit pour le

travail, etc., les camarades feront bien d'adresser la correspondance au nom du secrétaire, chez le citoyen Camille Vienne, estaminet de la Matière, place de la section, à Croix.

Pour la section, le secrétaire: Le Secrétaire.

LA GREVE DE LUSINE HANNART. — Comme la veille, la ville de Wasquehal était remplie de gendarmes, chargés de garder le capitaine usinier et son établissement contre les attaques de gens qui n'ont jamais eu envie de rien attaquer.

Comme la veille, aussi, les ouvriers à semaine honore, profitant de cette importante mobilisation, se sont engagés dans les rangs des grévistes, le plus déplorable exemple de l'indiscipline.
Ce manque de solidarité est très sévèrement jugé par la population, car il ne peut que prolonger le conflit, en donnant au patron l'espoir de faire ses ouvriers avec la complicité de ceux qui travaillent.

Cette délégalion s'est présentée hier, à 9 heures. Elle a été reçue, mais n'a pu rien obtenir de l'intraçable capitaliste.
Après avoir refusé, en bloc et en détail, toutes les revendications des ouvriers, le patron a déclaré qu'il ne recevrait plus aucune délégation et a congédié les délégués.

Celui-ci ayant rendu compte de leurs démarches aux grévistes qui, à l'estaminet Durin, au nombre de 500 environ, la continuation de la grève a été votée à l'unanimité.

Curieuse attitude. — Mercredi, un centenaire et fait professionnel d'être radical et se posait volontiers dans les conférences populaires en adversaire irréductible des patrons, a tenu à montrer son loyalisme envers la classe capitaliste en refusant de porter la parole de l'usine, priant les contremaîtres et les ouvriers à semaine honore de ne pas entrer, il se serait précipité au milieu d'eux bouclant à droite et à gauche, arrachant ses vêtements, les engageant à l'emporter et à entrer à l'usine.

L'attitude de cet orateur, assez violent parfois, a semblé fort bizarre et on ne saurait trop le blâmer, car comme on nous l'assure de très près, la nouvelle est exacte.

ASTHME

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

LE CATEAU
COUP DE COUTEAU. — Mardi matin, une violente discussion éclata route de Guise, entre Louis Lemaire, 28 ans, tisserand, et son amie Mlle Olga Jarnat, 25 ans, Frixieux. Lemaire tira soudain de sa poche un couteau et en porta un coup à son interlocutrice. Blessée assez profondément au sein, cette dernière, perdant du sang en abondance, recut aussitôt des soins dévoués.

Quant à Lemaire, il a été arrêté. D'un tempérament violent, celui-ci regrette son acte. Lemaire a déjà purgé une condamnation à 1 an de prison pour un fait analogue.

BASUEL
PRECOCE VOLEUR. — M. Louis Quévrevreux, laitier, a surpris un gamin de 10 ans, Raphaël Souplet, qui venait de dérober dans son clapier, un magnifique petit lapin. Le jeune voleur a prétendu qu'il avait agi par distraction.

Process-verbal a été rédigé à sa charge par le gendarmier.

PAS-DE-CALAIS

HENIN-LIETARD
Trente-trois vols écorés
M. Garnard, cantonnier, 32 ans, était occupé à faire travailler le tonneau de la Commune de Nord, entre Douzès et Henin. Il n'eut pas par suite d'une distraction fortuite un train de marchandises qui sifflait. Il eut les jambes traversées par deux traverses de bois.

Quant à Lemaire, il a été arrêté. D'un tempérament violent, celui-ci regrette son acte. Lemaire a déjà purgé une condamnation à 1 an de prison pour un fait analogue.

Edouard Glasson, diplômé de filouterie, se présentait le 22 mars à M. Bury, journaliste à Fiers. Il venait offrir une situation magnifique chez un négociant en café. M. Bury, âgé de 50 ans, ne fut pas du tout intéressé par le projet de Glasson. M. Bury, âgé de 50 ans, ne fut pas du tout intéressé par le projet de Glasson. M. Bury, âgé de 50 ans, ne fut pas du tout intéressé par le projet de Glasson.

Amard Coultain, 20 ans, de Roubaix, a le bonheur d'avoir une mère, celle-ci le regret d'avoir un fils escroc et paresseux. Ces jours derniers il se présentait à M. Quinault, boucher, en relation d'affaires avec M. Coultain et lui empruntait 50 francs en son nom.

Il n'était chargé d'aucune commission semblable et les 50 francs devaient servir à des sottises du filon.
Les pairs de 3 mois et un jour de prison, Desmaretz Vienne, 19 ans, garçon blanchisseur, homme de main, a été surpris par son vol d'un cor et de deux poules.

Trois gamins, Rasport Henri, 11 ans, son frère Jules, 9 ans, Georges Esckout, 10 ans, volaient le 31 mars, du plomb qu'ils vendaient à une dame V. M. Brocaumont. Pour ces trois gamins, le plomb volé, estimé d'une dizaine de francs, a été restitué, mais la dame est acquiescée de ce chef, mais condamnée à 50 francs d'amende pour mauvais tenue du registre de son métier. Les gamins sont rendus à leurs parents.

DES GNONS. — Pour coups à Comines, sont condamnés: Louis Carpentier, 21 ans, Henri Bouquillon, Honoré Poirat et H. Desbomez, chacun à 8 jours.